



## Arret maladie et poste aménagé

Par **lillyfleurs14**, le **26/10/2015** à **13:07**

Bonjour,

Je suis en arret maladie suite à une fracture. Mon employeur me propose un poste aménagé. Comment cela se passe? Est-ce que c'est possible? Dois-je être vigilante?

Merci.

Par **moisse**, le **26/10/2015** à **15:50**

Bonjour,

En clair votre employeur a besoin de vos services et souhaite que votre arrêt ne perdure pas jusqu'à la St glin glin.

Il vous propose donc un poste compatible avec votre état physique et vos soins, ou d'aménager votre poste habituel dans ce but.

A faire vérifier par le médecin du travail dès la reprise.